L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.

No. 81, Rue Chartres.

[illegible] $12 [illegible] payable d'avance [illegible] $10 [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 1er DECEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

LES DEMOCRATES-WHIGS DU VERMONT.

Une Convention du parti de la réforme a été tenue à Montpelier, Vermont, le 8 [illegible] [illegible]

[illegible]

APATHIE DES WHIGS.

[illegible] l'Etat de New-York, pendant [illegible]

SENAT.

[illegible] 1836 1837 1838 1839 1840 1841 [illegible]

[illegible]

HOTEL ST. LOUIS.

[illegible] M. Mitonl ouvre le bel hôtel St Louis [illegible]

COUR CRIMINELLE.

[illegible] Michael Duggan, accusé d'as[sassinat] [illegible]

[illegible] M. Weil, au bruit que fit [illegible]

[illegible]

Vous, le 25 novembre 1841.

[illegible] que vous n'ayez pas été [illegible] cérémonie qui vient de se terminer [illegible] Spring-Hill. [illegible]

[illegible] Alphonse Hurtel, Denys Fernandes [illegible] Alceste Reine, remplissant alors [illegible]

[illegible] 22 novembre, comme aussi quelques vaincus du 20 juillet se sont relevés avec courage et ont mérité d'être proclamés au 22 novembre. Heureuse lutte dans laquelle les vainqueurs et les vaincus sont forcés de s'estimer et de s'aimer.

Les noms qui ont le plus souvent retentis à mon oreille sont: Alphonse Hurtel, qui paraît n'être étranger à aucune partie des sciences; Denys Fernandes, Alceste Reine, Viosca, George Edouard, Félix Hurtel, Fortier Policarpe et Eugène, Mitchel, Mulinari Peyroux [Alfred] Arnauld [Charles] Bermudez, Duplessis [Charles] Rodgers, Schmids [Charles], et plusieurs autres dont les noms sans doute nous ont échappés.

Le prix qui nous a frappé plus agréablement, vu son importance, c'est le prix de *sagesse et de bonne conduite*, décerné par les élèves eux mêmes et par la voie du scrutin. MM. Alphonse Hurtel, Denys Fernandes et Robert Sands ont été proclamés et leurs noms ont retentis avec enthousiasme. Qu'il est heureux de voir une si noble rivalité pour la vertu comme pour les sciences!!

Enfin cette imposante cérémonie a été terminée par un exercice militaire des plus agréables. Un fort défendu par de l'infanterie et de l'artillerie fut attaqué par la compagnie militaire de Spring-Hill. L'ordre, la précision, l'ensemble des manœuvres et des feux, a fait dire à plusieurs des spectateurs: Oui, voilà des jeunes gens qui pourront se ranger un jour parmi les défenseurs les plus utiles et les plus éclairés de la patrie.

J'ai eu tant de satisfaction dans cette belle journée que d'avance j'ai pris avec moi-même l'engagement d'y revenir encore à la première occasion; et vous, cher ami je vous y attends: je veux que vous en jugiez par vous même.

Votre ami pour toujours.

Ross

INTERIEUR.

Nous apprenons par les journaux de Mobile que le 24 courant, A. P. Bayby, gouverneur de l'Alabama, a été choisi par la Législature pour représenter l'Etat au Sénat des Etats-Unis, en remplacement de CLEMENT C. CLAY, résigné.

Le troisième tour de scrutin a donné le résultat suivant:

Bayby,	66
[illegible] D. Moore	59.
Voix perdues,	4.

—MICHIGAN.—Les whigs de cet Etat sont parvenus à élire quatre des leurs représentans. Le candidat loco-foco à la place de gouverneur a été élu à une majorité de cinquante mille voix.

FLORIDES.

Nous avons reçu par la voie de Savannah des nouvelles intéressantes des Florides. Le capitaine Wade et le lieutenant Thomas de l'artillerie, ainsi que la compagnie K du même régiment, étaient revenus de leur expédition sur le Hillsborough. Ils étaient parvenus à tuer huit indiens [parmi lesquels on compte six guerriers] avaient fait quarante neuf prisonniers, et ravagé cinq ou trente arpents de terre plantés en maïs.

On dit que Sam Jones est retranché avec cinquante de ses guerriers dans une île de l'Okechobee, et qu'il est résolu de saisir les armes à la main plutôt que de se rendre. Un guide indien a offert de dévoiler le lieu de sa retraite et d'y conduire les troupes américaines. Le 14 novembre, deux compagnies sont parties de *Fort Pierce* pour *Fort Landerdale*.

Une correspondance datée de Pilatka, 17 nov. dit que quelques goëlettes de l'escadre des Florides, étaient entrées dans le Caloosa-Hatchee, et que la fièvre lente régnait parmi les équipages. On craignait beaucoup que l'épidémie ne se répandit parmi les troupes. De dangereuses fièvres s'étaient déclarées à quelques-uns des postes militaires.

Un Représentant de couleur.—Les électeurs de Townsend, Massachusetts, se sont amusés à choisir pour représentant à la Législature, un nègre libre. Ce résultat a été amené, dit le *Philadelphia Chronicle* du 17, auquel nous empruntons ce fait, par un vote combiné des whigs et des locofocos qui, ne pouvant obtenir de majorité pour aucun de leurs candidats après plusieurs ballotages parce que le ticket abolitioniste enlevait un certain nombre de voix des deux côtés, se sont réunis et ont pris la détermination de voter non pas pour le candidat abolitioniste, mais pour un nègre bien noir. Les abolitionistes ont toujours soutenu le même candidat et se sont ainsi trouvés battus. Mais la plaisanterie n'est pas terminée. Les [illegible] ouverts une demi heure de trop et le résultat se trouve par conséquent nul; et si les [illegible] persistent à soutenir un candidat à eux, [illegible] par les deux principaux partis politiques.

Il s'est formé à New-York, le 10 novembre, une cour martiale, devant laquelle a comparu le capitaine John Page, du 4me régiment d'infanterie. La Cour se compose des colonels Walback, Bankheard, Stanton, des majors Payne, Erving, Mackay, des capitaines Deane, Merchant, Ringgold, Dummick, Casey et Delafield.

Nous voyons par les journaux de Londres que Mr G R. Gliddon, ex consul des Etats-Unis au Caire, vient d'écrire un pamphlet furibond, dans lequel il entasse sur la tête de Mehemet-Ali anathèmes sur anathèmes et un déluge d'épithètes les plus injurieuses, pour avoir [illegible] sacrilège sur les temples, les [illegible] et les tableaux de la vieille Egypte [illegible] des gloires et des [illegible].

LES BOSTONIENS ET LE PRINCE DE JOINVILLE.

Le jeune et aventureux capitaine de la *Belle-Poule* est perdu dans les déserts de l'Ouest. Le 25 octobre, on ne l'avait pas encore vu paraître à St. Louis du Missouri, où on lui a préparé une galante réception; il est donc probable que l'intrépide touriste ne sera pas de retour à New-York avant la fin de ce mois. Ce retard va singulièrement contrarier les Bostoniens, qui ont fait tous leurs préparatifs de fête pour le 18. Le *Boston-Post* décrit ainsi ces préparatifs: "Les décorations de *Faneuil Hall* sont presque entièrement [illegible]. Elles sont d'un style plein de magnificence [illegible] honneur au major *Tabor*, qui a [illegible] exécution les vues du comité [illegible] les pavillons de toutes [illegible] entremêlent avec les couleurs [illegible] les plus éclairés sont [illegible] dorées. Au centre de l'extrémité [illegible] une alcove garnie d'un canapé pour la réception du prince. Derrière l'alcove, il y aura un transparent représentant la flotte sous le commandement du prince. Les immenses festons qui tombent des extrémités du plafond et convergent sur le grand lustre, sont aussi de couleurs tricolores. Les panneaux des galleries portent les noms blasonnés de Washington, Louis Philippe, Lafayette et ceux de la famille royale de France, disposés comme suit:

Coté de l'Est.

WASHINGTON.	LOUIS-PHILIPPE.	LAFAYETTE.
Nord.		*Sud.*
Marie Amélie, reine.		Princesse Adélaïde.
Duc d'Orléans.		Duc de Nemours.
Prince de Joinville.		Duc d'Aumale.
Duc de Montpensier.		Princesse Louise.
Princesse Marie.		Princesse Clémentine

Extrémité Ouest et à la hauteur du plafond.

PRINCE DE JOINVILLE.

L'espace consacré à la danse est assez grand pour que cinquante contredanses de huit personnes y soient à l'aise.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les Bostoniens ont fait tous ces préparatifs sans être assurés de l'acceptation de Son Altesse, à laquelle, vu son absence, ils n'ont pu encore faire parvenir leur invitation. Cette fête, à laquelle le prince ne saurait se refuser, sera probablement la première des trois qui l'attendent à son retour: le dîner des Français de New-York lui succédera, puis viendra le bal de Mme Mott, épouse du [illegible] pour lequel l'engagement [illegible] date, dit-on, de l'hiver dernier, aux Tuileries. (*Courrier des Etats-Unis.*)

Le brick de guerre américain Jefferson, que la tourmente du 1er octobre aurait jeté sur les côtes des Florides, a été remis à flot peu de jours après.

Louisville compte deux cent vingt étudiants en médecine, dont soixante-onze sont du Tenessee.

Hier, dit le *Sun* de N.-Y., le paquebot Francis First est parti pour le Havre avec $109 000 en espèces, et le Shipp[?] pour Liverpool avec $30,000.

M. Samuel White, vieux soldat de la révolution est mort le 30 octobre au comté de Franklin, Ohio, dans la 81me année de son âge, de contusions et de meurtrissures reçues d'une chute de waggon.

Given, le payeur de la Banque de Virginie, que l'on accusait d'avoir détourné des fonds à son profit, a été acquitté. Le verdict qui le déclarait innocent a été reçu au milieu des huées de l'auditoire qui ne comprenait rien à la *conscience* des jurés.

L'*Army and Navy Chronicle* remarque que dans l'espace de quelques années, douze à quinze officiers de l'armée et quelques officiers de marine ont dépouillé le brillant habit du soldat pour revêtir le long habit noir du *preacher*.

OURAGANS.—Les côtes de la Nouvelle-Angleterre ont été ravagées par les ouragans, il y a quelques semaines. Les petits villages échelonnés le long de cette côte sur le cap, où nos pères ont débarqué, il y a bien long temps, sont plongés dans le deuil et l'affliction. Quarante trois jeunes hommes du village de Truth, qui ne compte pas plus de huit cents habitans, se sont noyés presque en vue de leurs foyers, et ont laissé derrière eux, pour pleurer leur triste fin, vingt veuves et quatre-vingt-trois orphelins. Un autre de leurs bâtimens, que l'on croit avoir sombré pendant la tourmente, grossira sans doute le chiffre des veuves. Plus de neuf cents hommes mariés, du comté de Barnstable, ont péri sur mer. (Phil. American.)

—Deux locomotives, qui couraient en sens inverse, se sont heurtées, il y a quelques jours, sur le chemin de fer de Richmond à Fredericksburg. Nous n'avons heureusement aucun accident à constater: contre l'ordinaire, il n'y a pas eu de membres rompus, ce qui ne doit être attribué qu'à la lenteur avec laquelle marchaient les deux trains opposés.

INCENDIE A PETERSBOURG.—Le 17 courant, un nouvel incendie a éclaté à Petersbourg chez un carrossier de Walnutstreet. Plusieurs bâtimens en bois de [illegible] ont été réduits en cendres avant qu'on n'ait pu arrêter les progrès des flammes. On croit généralement que les incendiaires sont à l'œuvre dans cette ville.

—Les habitans des Illinois parlent d'amender leur constitution de telle sorte qu'on y puisse désormais introduire l'esclavage, sans lequel la culture du chanvre et du tabac est très peu pour ne pas dire nullement lucrative.

BANQUE DE MANCHESTER.—Les profits qu'a réalisés la Banque de Manchester dans le courant de cette année, qui finit le 21 octobre, sont de 50,000 livres sterling [ou] plus ou moins; de ces 50,000 livres la banque a payé à ses actionnaires un dividende de 5 pour cent, c'est à dire un total de 37,000 livres, ce qui laisse une balance de 13 000 livres de gain au profit de la banque. Des profits réalisés en 1838, 1839, on avait fait une réserve de 35 602 livres, qui, ajoutée à celle de cette année, donne un total de 48 602 livres. Toutes les dettes payées, il reste encore de cette somme 18,000 livres à jeter dans la caisse d'épargne.

—L'hon. Dixon H. Lewis vient de mourir, aux environs de Mobile de la fièvre congestive.

—La législature de la Caroline du Sud, devait se réunir à Columbia, le 12 novembre.

—La barque Peru, capitaine Bailey, partie depuis cinquante jours d'un des ports d'Angleterre pour Baltimore, est entrée à Boston, le 12 novembre, avec une longue voie d'eau à la cale. Le chargement du Peru consistait en rails destinés aux chemins de fer.

—La famille Ravel, à ce que dit le *Patriot* de Charleston, a passé un engagement avec le théâtre de la Havane, par lequel elle s'oblige à y donner vingt-cinq représentations, pendant le mois de janvier prochain, à huit cents piastres la représentation.

SUCRE DE BETTERAVE.—On a calculé qu'il sera fabriqué en France, cette année, environ quatre-vingt-dix mille livres de sucre de betterave.

—Lord Morpeth est arrivé à Albany le 13 novembre, et en est parti immédiatement pour se rendre à Kinderhook, demeure l'ex-président Van Buren.

Londres a été assailli par de furieux ouragans, pendant le courant d'octobre dernier. Beaucoup de personnes se sont noyées dans la Tamise. Tout le rez de chaussée de Westminster a été envahi par les eaux. Si l'inondation fût survenue pendant la session du Parlement, les honorables membres n'auraient pu se rendre aux chambres qu'en bateau, car la cour du palais et les rues adjacentes ne formaient plus qu'un immense lac.

—Le révérend évêque England est arrivé récemment à Philadelphie, par le navire Gaodwin, de Liverpool.

—M. Frazer, le propriétaire du *Magasin* qui portait son nom, vient de mourir à Londres. Mr Frazer était un des libraires les plus entreprenants d'Angleterre, et qui plus est, homme de talent.

DERNIERES DATES.

New York	nov 17	Londres	oct 23
Boston	nov 18	Liverpool	oct 22
Philadelphie	nov 18	Paris	oct 22
Washington	nov 18	Havre	oct 21
Baltimore	nov 18	Bordeaux	oct 11
Charleston	nov 22	[illegible]	oct 11
Vera-Cruz	nov 7	[illegible]	oct 8
[illegible]	oct 3	[illegible]	nov 22
Mexico	nov 1	[illegible]	nov 16

COMMERCIAL.

Mardi soir 30 novembre 1841.

Les transactions en coton depuis notre revue de vendredi n'ont pas été très étendues, les prix néanmoins n'ont pas fléchi; les détenteurs ne voulant pas diminuer leur stock à des prix au-dessous. Les ventes de samedi se sont élevées à 1,600 balles, hier à 2,000 et aujourd'hui à 1,500 balles. Ensemble 5000. Les prix cottés à notre dernier rapport se sont maintenus. Le steamer du 4, est dû depuis quelques jours. Les nouvelles qu'il apportera sont attendues avec la plus vive impatience, ils auront probablement une grande influence sur notre marché.

COTON.—Arrivé depuis le 26 du courant Louisiane et Mississipi 11,916 balles, Tennessee et North Alabama 1,311, Arkansas 296, Texas 75. Ensemble 13,610 balles. Expédié dans le même espace de temps. Liverpool, 5,113 balles, Havre 2,537, Portsmouth 1,060, Providence 411. Ensemble 9,131 balles. Ce qui fait une augmentation du stock de 4,4[?]9 et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui un stock de 114,426 balles.

ETAT DU COTON.

1841, 1er Sept. Stock en mains,		14,490
Reçu cette semaine	13,610	
Antérieurement	1[?]9,[?]66	203,176
		217,666
Expédiés cette semaine	9,131	
Do antérieurement	94,410	103 541
Stock en mains		114,426

TABAC.—Nous n'avons été informé d'aucune vente depuis notre dernière revue; ainsi que nous le disions précédemment le stock est beaucoup trop minime pour attirer l'attention des acheteurs. Nos cottes peuvent donc être considérées comme purement nominales.

Arrivé depuis le 26 du courant, 19 boucauts. Expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 102.

ETAT DU TABAC.

1841, 1er sept. Stock en mains		[illegible]
Reçu cette semaine,	19	
Antérieurement,	9[?]5	984
		[illegible]
Expédié cette semaine,	102	
do antérieurement,	[illegible]	2,719
Stock en mains,		941

SUCRE.—Nous n'avons aucun changement à signaler sur notre marché aux sucres depuis notre dernier rapport. Les transactions quotidiennes s'élèvent terme moyen de [illegible] boucauts dans les prix de 5 à 6 1/2 cents; ce dernier chiffre a été obtenu pour un parti d'une vingtaine de barils. Les qualités très ordinaires se vendent de 4 1/2 à 4 3/4 cents. Une quantité considérable de ces dernières descriptions, été expédiée par les habitants.

Les sucres de la Havane se maintiennent aux prix cottés à notre dernier rapport, c'est à dire de 9 a 10 1/2 pour le blanc et de 7 1/4 à 7 3/4 cents pour le brut.

MELASSE.—Cet article a obtenu de 19 à 21 cents par gallon, il ne se fait que peu d'affaires. Nous ne connaissons aucune vente sur habitation.

FARINE.—Depuis notre dernière revue, nous n'avons reçu que modérément de cet article, cette rareté d'arrivage a contribué à l'augmentation des prix que nous signalons aujourd'hui. Hier une vente de 800 barils [illegible] Antilles a eu lieu à $5 80 et aujourd'hui les [illegible] payé par petits lots $5 62 1/2. Tous les [illegible] portation se sont retirés à cause de prix aussi élevés, [illegible] faisant attendre une diminution quelconque [illegible] Néanmoins le marché est clos très ferme avec tendance à une nouvelle augmentation.

CHANGE.—Le change n'a subi aucune variation depuis notre dernier rapport.

FRET.—Le fret est toujours très calme, à nos dernières cottes. Coton pour Liverpool 7/16, pour le Havre 1 cent par livre.

EXCHANGE AND BANKING.

Le ticket suivant sera supporté à l'élection qui aura lieu lundi prochain 6 du courant, par un grand nombre d'actionnaires:

John G. Gaines,	J. W. Stanton
R. W. Montgomery,	A. D. Crossman,
S. T. Byckles,	W. C. Square,
Jas. Reed,	John Goodin.
J. P. Whitney.	

1 déc—4

Décédé hier soir, à cinq heures et demie, WILLIAM DOCKERELL, né à Londres, âgé de 48 ans. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cet après midi à [illegible] heures précises. Son corps est exposé [illegible] rue St Philippe entre celles Bourgogne et Rampart.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Denmark, Trest, Liverpool, — J H Ashbridge

Haside, Thayer, Liverpool, — L H Gale

Goel. Byron, Pear ail, Matamoras. — D Goodman

Steamer Gen. Leavenworth, White, St Louis. — Valentine & Baddock

ARRIVES

Bateau de remorque Post Boy, Kinney, des Passes, avec le navire South Carolina.

Navire South Carolina, Owen, de Bath.

Goel Melissa, Farnes Pensacola.

Steamer Diane, Carter, de Louisville.

" Monongahela, Stone, de Pittsburg.

" Wm. French, McConnell, de St Louis

" Oceana Miller, de St. Louis

" Belle of Attakapas, Meine, des Attakapas.

" Cumanche, Lattague, de Baton Rouge.

" Buckeye, Hooper, Bayou Sara

" Tippecanoe, Wicale, de Cincinnati

Un chalan de Maysville, avec un chargement de 103 barils de farine, 184 charrues.

Un chalan de Louisville, avec un chargement de 9[?] boisseaux avoine, 200 barils patates, 8[?] de pommes, au capitaine.

MEMORANDA.

Expédié à New York pour ce port, 16 nov. nav. Oswego. Wood.

Expédiée à Charleston pour ce port, goelette Adrian, Pitts.

Expédié à Baltimore pour ce port, navire John Dunlap, Cheats.

A Boston pour ce port navire Monmouth, Patten, partant positivement le 17 nov; navire Suffolk, Crosby, 18 do. navire Charlotte, Tripe, succédant le Monmouth; navire Parthenon, 16.

COURSE DU CLUB DES JOCKEYS DE LA LOUISIANE.

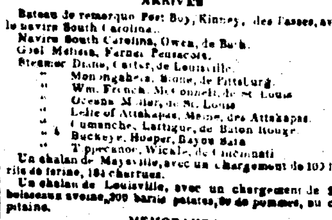

Les courses d'automne commenceront aujourd'hui mercredi 1er décembre et continueront durant cinq jours.

Première journée.

Prix.—Un superbe vase en argent évalué $3000.

Nous, soussignés, sommes convenus d'admettre à cette course des chevaux de tous âges (à l'exception de Sarah Bladen et Gray Medoc) les chevaux supporteront des poids correspondant à leur âge. Les souscripteurs paieront (ou s'ils fassent courir ou non) $100 chaque, somme qu'on ajoutera au vase d'argent, et le tout sera remis au propriétaire du cheval qui aura gagné le prix. La course sera de trois milles. Les noms des chevaux des souscripteurs devront être connus la veille à 4 heures P. M. 13 souscripteurs.

1. Col. Thomas Watson,	7. A. D. Oliver,
2. Hugh L. French,	8. J. B. Pryor,
3. John O. Shegog,	9. D. D. Hamilton,
4. Wm. H. Parrott,	10. A. Fox,
5. Fergus Duplantier,	11. M. & T. J. Wells,
6. D. F. Kenner,	12. Wm. J. Minor.

1er. déc—1

☞ Le sac aux lettres de L'ADRIAN, pour Liverpool, sera enlevé du comptoir des soussignés, ce soir, à 6 heures. S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 1 déc

☞ Les consignataires de 36 caisses fromage, et 61 barillets sarrazin marqués S. dans un diamant, 90 colis marqués M. et 20 caisses marquées W., par le navire North Carolina de New York, sont priés de venir les recevoir au comptoir du soussigné. LEVI H. GALE, 93, Commune. 1 déc

☞ Toutes personnes ayant des réclamations à faire contre la goelette Breerwood sont priées de les présenter de suite. J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp. 1 déc

☞ Le steamer à passager, GODDESS OF LIBERTY, capt. C. G. Pearce, partira pour St. Louis et Alton, aujourd'hui 1er. du courant, à 10 heures A. M. Les passagers sont invités à se trouver à bord. 1 déc.

☞ M. J. H. GRAHAM, consignataire d'une caisse par le navire Hsarde, est prié de venir la prendre au comptoir du soussigné. LEVI H. GALE, 93, Commune. 1 déc

CONSEIL DES MARGUILLIERS.

Séance du 27 novembre 1841.

Sur motion de M. Canon,

Résolu Que le Président est autorisé à annoncer qu'il recevra des offres pour faire six cent quarante pieds de banquettes, sur la propriété de la Fabrique, au cimetière No 2.

Résolu, Que ces annonces seront publiées trois fois en Anglais et en Français dans deux Gazettes.

Résolu, Que le Président est autorisé à traiter avec celui qui demandera le plus faible prix, combiné avec le plus long terme.

Pour copie conforme,

ANT. DUBUC, Secrétaire.

CONFORMEMENT à la résolution qui précède, avis est donné que jusqu'à vendredi 10 décembre 1840, le Président recevra des soumissions cachetées pour l'entreprise de six cent quarante pieds de banquettes à faire sur la propriété de la Fabrique, au cimetière No. 2, lesdites banquettes devant être en tout semblables à celles qui sont faites dans les limites incorporées de la 1ère. Municipalité, en vertu des ordonnances de police. 1 déc—3

AVIS.—Le soussigné trésorier de l'Association Hebrew des Jeunes Gens annonce avec reconnaissance la réception de cent quatre vingt-neuf piastres et 66 cents, provenant d'une quête faite à l'église protestante de la rue du Canal, dimanche matin 28 novembre. JOHN W. ANDREWS. 1 d

CHARBON DE TERRE ET DE BOIS.—Le soussigné a constamment en mains un assortiment du meilleur charbon de canel anglais, en tas et en boucauts, charbon de Tietsburg, de anthracite, aussi charbon de bois de chêne et de frêne, d'excellente qualité, qu'il vendra en quantités au gré des acquéreurs et aux prix les moins élevés. Les ordres laissés au dépôt de charbon rues du Canal, No. 122 entre les rue Baronne et Carondelet ou au No. 14 Bank Place, seront promptement exécutés. JOHN C STEWART. 20 n—3

EAU DE VIE espagnole—10 pipes, 19 1/2 de haute preuve, en débarquement du brick Harriet, de Tarragone, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 47, rue Bienville. 30 nov

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA LOUISIANE.

AVIS est par le présent donné à toutes les personnes ayant des réclamations contre cette Compagnie de présenter leur compte authentique, et à toutes celles qui doivent de venir payer immédiatement au soussigné, attendu que ladite compagnie effectue son règlement final. Par ordre du comité de liquidation et de règle[ment]. TATER CONREY, Junior, Président, 18, rue de Chartres. 1déc—11

LE Dr. FORMENTO a transporté son domicile, de la rue d'Orléans à la rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine, dans son ancienne demeure. 1 déc—8.

PLANCHES—70,000 pieds pin blanc d'Easton sec, d'un pouce d'épaisseur, actuellement en débarquement du navire Byron vis à vis la presse à coton d'Orléans, à vendre par JOSEPH WEBBER Jr. S'adresser à bord du batiment. 1er déc—3

UN jeune homme parlant le français, l'anglais et l'allemand, et connaissant parfaitement la tenue des livres ainsi que toute le travail de bureau en général, désire trouver une place dans une maison de commerce de cette ville. Il se contenterait d'appointements très modérés. Toutes informations seront données. S'adresser à Messieurs Boutin, Gally & co. 1 d—3

OUVERTURE DE MAGASIN.

LANGE, AINE.

46 rue Conti, entre Chartres et Royale.

Hautes Nouveautés confectionnées à Paris, soieries, lingerie, broderies et dentelles.

C'EST définitivement aujourd'hui lundi, le 29 novembre que M. LANGE fait l'ouverture de son magasin de nouveautés confectionnées à Paris, d'après les modèles les plus récentes, et sur les coupes les plus élégantes et les plus gracieuses.

Les Dames y trouveront:

Manteaux en velours, en soie, en satin et en merinos;

Echarpes et sorties de bal de do. brodées et unies;

Chales do do brodés et unis;

Canezous en velours, garnis en passementerie et en chenille;

Fichus, tours de cols et collets, en velours, en satin brodés et en peluche de soie nouvelle;

Tabliers en soie;

Gants et demi-gants de peau, lite Egyptiens, avec poignets élastiques longs et courts;

Mouchoirs à vignettes garnis de dentelles;

do do brodés;

do do fins unis;

Manchettes de tulle et de de [illegible];

do de percale unies;

Cols guipure et dentelle;

Canezous de dentelle et mousseline garnis de dentelle;

Mouchoirs suisse et anglaise;

Jaconas;

Bordures de lits;

Tours de tête, en gaze et rubans montés;

Soieries, dentelles &c. &c. &c.

29 nov—8t

AVIS AUX NEGOCIANTS.

UN jeune homme de 30 ans, parlant et écrivant l'anglais et le français, ayant l'habitude des affaires (il travaillait pour son compte à Londres et à Bordeaux) désire trouver un emploi dans une maison de gros.

On peut fournir les recommandations les plus satisfaisantes.

Ecrire à la poste aux lettres (boîte française), aux initiales J. G. R. 1er déc—3t

2500 BOUCAUTS de sucre à vendre. S'adresser à R BRUGIER, 9 St Louis. 1 d

8000 GAL. de mélasse à vendre. S'adresser à R BRUGIER, 9 rue St Louis. 1er dec

CLOUS—1000 barillets clous assortis en magasin, à vendre par WOOD & SIMMONS, 6, Magasins. 1 d

CAFE de Rio—2,000 sacs cargaison du brick Horace venu directement, à vendre par WOOD & SIMMONS, 6, Magasins. 1 d

RIZ de 1re qualité en débarquement du brick Chapman, à vendre par WOOD & SIMMONS, 6, Magasins. 1 d

POIVRE, Casse, Indigo et thé en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 6, Magasins. 1 d

SAUMONS mariné No 1, en barils et 1/2 do, à vendre par STETSON & AVERY, 6, Gravier. 1 d

BEURRE et fromage de Goshen, à vendre par STETSON & AVERY, 6, Gravier. 1 d

VIN vieux supérieur de Madère, en bouteille, à vendre par STETSON & AVERY, 85, rue Gravier. 1 déc

500 sacs poivre Sumatra, à vendre par STETSON & AVERY, 8[?], Gravier. 1 d

TABAC—100 caisses manufacturé, supérieur, à vendre par STETSON & AVERY, 85, rue Gravier. 1 déc

MARCHANDISES du Pays—Coton Lowell 3/4 et 4/4, toile de Lawrence, cotonnades à la mode, et 4 caisses foulards soie et coton, à vendre par STETSON & AVERY, 85, Gravier. 1 d

TOILE, Corde d'emballage et cordage de Manille, à vendre par STETSON & AVERY, 85 rue Gravier. 1 déc

CAFE de Rio et de Java—250 sacs qualité ordinaire, à vendre par STETSON & AVERY, 85 rue Gravier. 1 d

SUCRE raffiné de Boston en magasin à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 G[ravier].

MAQUEREAUX—20 barils [illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

TOILE [illegible] en magasin, par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 1er déc

BLANC de [illegible] 300 caisses New Bedford et Nantucket, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 1er déc

CIGARES—100 000 espagnoles à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 1er déc

GROSEILLES—40 barriques de Zante à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 1er déc

CIDRE—vinaigre—50 barils cidre du nord, 15 do vinaigre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

MELASSE [illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

BARILS—800 vides [illegible] gallons à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

TOILE [illegible] en débarquement des steamers [illegible] à vendre par LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas.

SAINDOUX—[illegible] barillets en débarquement des steamers Vermilion et Diana, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas.

PORC—600 barils différentes descriptions, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas. 1 déc

WHISKEY—15 barils en débarquement du steamer Diana, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas.

LINSEYS et [illegible] à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas.

BEURRE—[illegible] à vendre par ROBERT & HAWTHORN.

LARD—[illegible] ROBERT & HAWTHORN, 62, Gravier.

TOILE [illegible] STETSON & REID.

LARD—100 boucauts, jambons et [illegible] en magasin, à vendre par CH. C. SACKETT & co, 38 Poydras.

WHISKEY—[illegible] barils haute preuve, en magasin, à vendre par CH. C. SACKETT & Co, 38, Poydras.

SAINDOUX—200 barillets, en magasin, à vendre par CH. C. SACKETT & Co, 38, Poydras. 1 d

POMMES [illegible] à vendre par CH. C. SACKETT & co, 38, Poydras.

LARD—[illegible] en débarquement du steamer Queen of the West, à vendre par JOSEPH LANDIS & co, 14, Poydras.

LIQUEURS [illegible] Queen of the West à vendre par JOS. LANDIS & co, 14 Poydras. 1 d

FARINE—[illegible] en débarquement des steamers Amazon et Virginia [illegible] JOS. LANDIS & co, 14 Poydras. 1 d

WHISKEY—[illegible] barils [illegible] en débarquement du steamboat Amazon et 47 barils de Monon[gahela] [illegible] JOSEPH LANDIS & co, 14, Poydras. 1 d

SUCRE de la Havane—90 caisses blanc, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment de toutes les marques constamment en mains, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, Commune. 1 d

POISSON, Huile, &c.—100 caisses harengs, 20 barils huile de tanneurs, 200 do patates, 500 de sales à bord du navire Adams, vis à vis la presse d'Orléans. Pour les conditions s'adresser à bord, ou à S & J P WHITNEY. 73, Camp. 1 déc

A LOUER—Une maison très commode à deux étages, [illegible] 165 [illegible] cuisine, six chambres de domestiques, écurie, remise [illegible] S'adresser, rue Amour, No. [illegible] depuis 8 heures A. M. jusqu'à 3 P. M. 30 nov—6

A LOUER—Un magasin en briques à 4 étages situé rue Tchoupitoulas, no. 75 donnant sur la rue Foucher. Un autre à 3 étages, rue de la Nouvelle Levée, no. 38 donnant sur la rue du Commerce. Un autre magasin sis rue Gravier, no 39. S'adresser à PETERS & MILLARD, 34 V. Levee. 1er déc

A LOUER une maison à trois étages située rue Bienville, entre les rues Bourgogne et des Remparts. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St.-Louis. 1er déc

A LOUER une maison haute en briques située rue Bourgogne, entre Bienville et Douane. S'adresser à R. BRUGIER, 9 St. Louis. 1 déc.

A LOUER—Une maison haute en briques située rue de l'Esplanade entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St.-Louis. 1er déc

A LOUER la [illegible] entre Royale et Bourbon, précédemment occupé par Messieurs J. & Merle & co. S'adresser à R. BRUGIER, 9 rue St.-Louis. 1er d.

A LOUER dans la maison située rue Toulouse entre Chartres et Royale, vis-à-vis la Banque des Citoyens, le magasin faisant face à la rue et celui de dépôt qui est au fond de la cour. Ce dernier est très vaste il y a un rail pour y entrer les marchandises. S'adresser à R. BRUGIER, 9 rue St.Louis. 1er déc

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron de la boulangerie Ch. Nicaud & co, rue Condé No 85, le nègre ANTHONY, âgé de 24 ans, taille de cinq pieds six à sept pouces, teint très noir, ne parlant qu'anglais et s'énonçant lentement, physionomie insignifiante.

Ce nègre a appartenu aux Messieurs Guérin marchands de bois, [illegible] 30 nov—1

PERDU OU VOLE—Lundi 29 novembre, un poney [illegible] environ 14 mains de haut, il avait une selle, une bride et une martingale neuve [illegible] coupés courts. Une récompense honnête sera payée à quiconque le ramènera au No. 24 rue Poydras. 1 d—1

CHALES.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, les articles suivants qu'ils offrent à vendre à bon marché pour clore cet article:

80	Chales	cachemire et lainoux 6/4, assortis, en couleurs;
150	do	laine à bandes, nouveaux 6/4, noirs et en couleurs;
200	do	laine tartans 6/4, noirs et en couleurs;
60	do	satin façonnés 6/4, noirs et en couleurs;
40	douz.	bas filoselle noirs;
26	do.	gants de do.
44	do.	cravates assorties fantaisies.

CASTAING & LOMBARD. 44, rue Conti. 1 déc

Wm HENRY PARKS,

COURTIER DE NAVIRE

ET MARCHAND COMMISSIONNAIRE

23, rue St. Charles.

Nouvelle Orléans 30 nov—

A VENDRE—850 barils à mélasse en chêne rouge, de la contenance de 40 gallons. WM. HENRY PARKS, 23, rue St Charles. 30 nov—2

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J. N. RICULFI & Co. ont transporté leur bureau à la rue Royale No 58, entre Bienville et Douane. 30 n

CAFE vert de la Havane en débarquement de l'Alabama à vendre par J. N. RICULFI & Co. No 58 rue Royale, entre Bienville et Douane. 30 n

SUCRE de la Havane, brut et blanc en débarquement et en magasin à vendre par J. N. RICULFI, 58 Royale. 30n

BILLE[S] de basque du Kentucky, Ohio, Illinois et Indiana, à vendre par A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 56, Vieille Levée. 30 nov

HUILE D'OLIVE:

160	paniers de 24	bouteilles	Huile de Bordeaux,
100	do de 12	do	
100	do de 6	do	

d'importation récente, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. 79 rue Toulouse. 30 nov

VIN de Tarragon—292 pipes, 40 demi pipes, 62 quarts de baril, très supérieur, de 4 à 6 ans, cargaison du brick Harriet venu dernièrement de Tarragon, en débarquement et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 47, Bienville. 30 nov

HUILE—150 potiches huile à vendre par FEATS & HERNANDEZ, 27 rue Toulouse. 10 nov

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 2 DECEMBRE 1841

La 2me représentation de

LE VERRE D'EAU,

Comédie en 5 actes, de Scribe.

L'ART DE NE PAS MONTER SA GARDE,

Vaudeville en 1 acte.

Le spectacle commencera à 6 1-2 heures

THEATRE ST. CHARLES.

Mercredi, 1er décembre 1841,

LA BARBE BLEUE.

Suivie du

FRATRICIDE OU LA MORT D'ABEL.

GRAND PAS GITANA

Par Mde. Ataline.

La Cracovienne par la petite Caroline.

Le spectacle sera terminé par

TIMOUR LE TARTARE

THEATRE AMERICAIN.

RUE POYDRAS.

Mercredi 1er Décembre 1841.

LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Comédie de Morton.

Suivie de grands exercices par toute la troupe équestre assistée de M. Robinson et le jeune Hernandez.

☞ Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie; le spectacle commencera à 7 heures précises.

SALLE ST-LOUIS.

AVIS—Les personnes chargées des listes de souscription pour les bals [illegible] de société et les bals masqués de société sont priées de les envoyer au bureau de la salle de bal immédiatement afin de former la liste générale. 30 n—

ŒUVRE DE CHARITE

FOIRE AU BENEFICE DE L'ASYLE DES ORPHELINS CATHOLIQUES.

LES Dames, qui ont bien voulu se charger de présider aux tables de vente, pendant une foire qui doit avoir lieu les 16, 17 décembre prochain, de dix heures du matin à dix heures du soir, croient devoir prévenir le public qu'il n'entre pas dans leurs vues de surfaire en aucune manière les articles offerts en vente. Le tout sera mis à un prix bas plutôt qu'au dessous de la valeur réelle des objets; laissant de cette manière à ceux qui auront l'intention de les acheter le plaisir d'ajouter aux prix bas, le plaisir et le mérite de le faire sans autre considération que celle de la bienfaisance.

Le produit de cette vente sera appliqué à l'achèvement de l'édifice destiné à l'Asyle des Orphelins, dont le nombre s'élève maintenant à cent quarante.

Grâce à l'obligeance de Messieurs Bertus et Alvarez, la foire aura lieu dans le vaste et magnifique salle de bal de l'hôtel de la rue St-Louis.

Les personnes qui désireront contribuer à cette bonne œuvre par des offrandes pourront les envoyer soit à l'E[vêché], soit à l'Asile des Orphelins, [illegible] Madame Dupassau [illegible] par les dames de la Providence. 1er déc—15t

ACADEMIE DE DANSE DE LA NLLE. ORLEANS.

107 rue Royale.

Entre Conti et St. Louis.

CETTE institution dirigée par Monsieur DEVOTI, est ouverte. Les leçons de classe auront lieu les lundi, mercredi et vendredi de 6 à 9 heures du soir. Les leçons particulières seront données pendant le jour soit au domicile des élèves ou à l'académie.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. E. Bertus, qui donnera tous les renseignements qu'on pourra désirer. 26 n

ORCHESTRE POUR BALS

CET orchestre est bien composé et possède un choix de contredanses. Les artistes qui le composent offrent leurs services pour les bals de société et de famille.

S'adresser au No. 254, rue Dauphine, entre Dumaine et St. Philippe, à midi ou à cinq heures de l'après midi. 29 nov—3

Mr. J. LION,

PEINTRE ET LITHOGRAPHE

A L'HONNEUR d'annoncer qu'il est de retour en ville, et qu'il a ouvert son atelier dans la maison de son frère le dentiste, no. 106, rue Royale.

Messieurs les membres de la législature actuellement en ville, sont respectueusement invités à profiter de ce que les chambres ne sont pas encore en session pour venir compléter la galerie des portraits des législateurs. 10 nov—4

CAFE DE PARIS

RUE ST. LOUIS EN FACE LA BOURSE.

LE RESTAURANT du Café de Paris a été ouvert à partir de jeudi 18 novembre. Le propriétaire de cet établissement, dans l'espoir que le public voudra bien continuer de lui accorder son patronage, n'a rien négligé pour que le service de la cuisine et du restaurant soit rempli à la parfaite satisfaction de toutes les personnes qui [illegible] 23 nov—1m

RESTAURANT DE LA FONTAINE NOUVELLE

TENU PAR ALEXANDRE & Co.

MESSIEURS ALEXANDRE & Co, ayant dans le temps tenu les Restaurants du Printemps et rue Ste Anne, et [illegible] provenant le public [illegible] de retour de France [illegible] l'établissement qu'ils viennent de monter à neuf, est situé rue Toulouse, entre Royale et Bourbon, No 66. 30 nov—3t

HOTEL ST. LOUIS

LE soussigné a l'honneur d'informer le public que l'ouverture de ce bel établissement meublé avec magnificence et dont il est directeur, sera ouvert pour la réception des pensionnaires mercredi prochain, 1er. Décembre.

Il est superflu de parler de la grandeur et de la splendeur de ce local aux habitans de la Nouvelle Orléans, [illegible] que l'hôtel se trouve [illegible] rue Royale.

Le soussigné par [illegible] Directeur de l'*American Hotel* et de *Carlton House* à New York, sollicite [illegible] de sa connaissance de la Nouvelle Orléans qui l'ont aidé dans ses entreprises [illegible] dans le Sud.

Le bureau de l'hôtel sera ouvert mardi prochain, dans la matinée.

Les conditions sont les mêmes que dans les autres établissemens respectables.

EDWARD MILFORD.

Nouvelle-Orléans, 27 Novembre 1841.

Des domestiques parlant le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand, ont été engagés pour faire le service de l'hôtel. 30 nov—8

ENFANT PERDU.

S'EST absentée de chez [illegible] dans la soirée de samedi 27 [illegible] une petite mulâtresse d'environ 4 ans, [illegible] CAROLINE [illegible] [illegible] est priée de la ramener [illegible] 47 rue Conti.

[illegible] 66 rue Royale, [illegible] Bienville.

Ouvre maintenant un assortiment de marchandises [illegible] nouveaux [illegible] du Havre [illegible] faites à la main, blanches, [illegible] robes en [illegible]

[illegible] N. B.—[illegible] seront vendues en [illegible]

NATTES [illegible] L. A. LEVY Jnr, 30 Douane 29 nov

CHALES—[illegible] en magasin, à vendre par L. A. LEVY Jnr. 30, rue Douane. 29 nov

CHANGE sur Paris—A vendre par BOUTIN, GALLY & Co. No 79, rue Toulouse. 30 nov

EAU DE VIE—17 demi pipes d'une qualité supérieure 1825 marque Maglory en magasin et à vendre par BOUTIN, GALLY & Co 79, rue Toulouse. 24 nov

VIN Rouge—49 barriques St. Julien et St. Estèphe, de qualité supérieure, en magasin et à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79, rue Toulouse. 29 nov

CHANGE sur New York, à 10 jours de vue, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. 79, rue Toulouse. 29 nov

EAU DE VIE de Cognac de différentes preuves et des meilleures marques, en débarquement et en magasin, à vendre par J. ALBERT, 21, rue St. Louis. 9 nov

VERRE A VITRE—3000 caisses verre à vitre de toutes grandeurs, en magasin et à vendre par J. ALBERT, 21, St. Louis. 29 nov

SUCRE de la Havane—200 caisses blanc et jaune à vendre par CANTIN, DARAN & Co, 13 & 15 St-Louis. 29 nov

SUCRE et mélasse—11 boucauts et 24 barils en débarquement du S. B. Peruvian à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins. 29 nov

FLANELLE blanche de Saxe, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, rue Royale. 29 n

BONNETERIE—Un grand assortiment nouvellement reçu, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, Royale. 29 n

PLATILLAS—Un grand assortiment d'Allemagne, dernièrement reçu par le St Lawrence de Hambourg, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50 Royale. 29 n

CUIRS à semelles—12 rouleaux en débarquement à vendre chez BOUTIN, GALLY & Co. 79, rue Toulouse. 9 nov

CAFE de Laguayra, à vendre par SCHMIDT & co. 29 n

TABAC—7 boucauts tabac en feuilles en magasin, à vendre par FERGUSON & REID, 20 rue Poydras. 29 n

BEURRE—30 fréquins supérieurs et frais de Goshen en débarquement de l'Orléans, 24 do de du Francfort, à vendre par FERGUSON & REID, 20 rue Poydras. 29 n

INDIENNES convenables pour le marché mexicain à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50 Royale. 29 nov

MOUCHOIRS de Madras—Quelques caisses de qualité supérieure, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, Poydras. 29 n

GANTS de laine et mitaines de débarquement reçus, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50 rue Poydras. 29 n

DAMEJEANNES de 1, 3 et 4 gallons en magasin, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50 Royale. 29 nov

ARDOISES—27 do, 20 X 10 Comtesse; 20 000 18 X 10 Vicomtesse, excellentes ardoises de Bangor Welsh, dernièrement reçues par le Lord Maidston, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 29 n

CAFE, SALON DE RESTAURANT ET MAISON DE PENSION.

Rue de la Douane, Nos. 64 et 66

LES soussignés remercient le public du patronage libéral qu'ils ont reçu jusqu'à présent et l'informent leurs amis et le public, qu'ils ont ajouté un restaurant à leur établissement dans lequel on trouvera tout ce que les marchés offrent du meilleur, et où le service se fait le plus promptement.

Dans la maison de pension qui est entièrement séparée, les prix sont les mêmes que ci-devant.

Pension avec logement par semaine	$10 ou $40 par mois.			
do	sans	do	6	25 do
Dîners seulement,	do		6	20 do

Après le 1er décembre on servira une autre table afin de pouvoir satisfaire les personnes qui ne peuvent pas manger à trois heures.

On a toujours du vin rouge à dîner.

THOMPSON & NUGENT. 27 n—

AVIS AUX PERES DE FAMILLE.

FELIX LELIEVRE, littérateur, chef d'institution brevete, et membre de l'Université de France, depuis 25 ans, donnera leçons en ville et chez lui, rue Dauphine, No. 164.

Des cours auront lieu toute la journée pour la lecture, l'écriture, le français, l'anglais, l'arithmétique appliquée au commerce et à la banque, la géographie, l'histoire, le dessin, et la tenue des livres, &c.

M. Lelièvre, assisté de son fils, s'efforcera de mériter la confiance des parents, par son zèle et les soins les plus assidus. Le professeur, connu avantageusement, depuis trois ans, par des familles notables du pays, fournira d'ailleurs tous les renseignements qu'on pourra désirer sur sa moralité et sur sa capacité. 27 nov

SAVON—5 caisses espagnol, en débarquement du brick Harriet de Tarragon, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 47, Bienville. 30 nov

CHANDELLES moulées—60 caisses en débarquement du steamer Miss of the Woods, à vendre par FERGUSON & REID, 20 Poydras. 30 nov

DES avances libérales seront faites sur des consignations à New-York. J. W. STANTON & co. 30, Poydras. 30 n

VENTES DE SHERIF.

Talbert Wilson vs. J. & T. H. Jones.

COUR DE PAROISSE—No. 18,168—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le treize décembre 1841, à midi.

Tous les droits, titres et intérêt de Talbert Wilson dans un billet en date de 'Grand Gulf' 14 juin 1836, payable à douze mois de date à l'office de la compagnie du chemin à coul sec de Grand Gulf, du montant de quatre mille piastres tiré par William Disharoon à l'ordre de et endossé par A. Tunstall & co, et autres et maintenant déposé entre les mains du greffier de la Cour des Etats-Unis. Aussi, dans un procès institué sur ce dit billet dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le 5me. Circuit et pour le District Oriental de la Louisiane, le 20 décembre 1838, au nom de Talbert Wilson vs. William Disharoon et sur lequel billet jugement a été rendu en faveur du demandeur le 29 décembre 1839, pour la somme de quatre mille piastres, avec intérêt à raison de huit pour cent l'an du 17 juin 1839, lequel jugement on croit être nul parce qu'il a été rendu exécutoire contre le défendeur après sa mort.

Conditions, comptant.

V. ALLAIN,

Shérif de la Cour de Paroisse d'Orléans. 1 déc—4

PAR LE REGISTER.

Succession de Marie-Amélie Mondé.

Vente par le Register des Testamens.

MARDI le quatre janvier 1842, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, en vertu d'un ordre émané par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 3e novembre 1841—il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Amélie Mondé, les esclaves ci-après nommés, savoir:

Henriette, négresse âgée d'environ 21 ans, un peu cuisinière et blanchisseuse, et bonne couturière, avec son enfant âgé de six semaines.

Conditions de la vente—La moitié comptant et la balance à six mois de crédit.

W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments.

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. Percy, not. pub. 1 déc

SUCCESSION DE EDWARD HOLLANDER—Vente par le Register des Testamens—Mardi quatorze décembre 1841, à 10 heures du matin dans la rue Bienville, entre les rues Rampart et Bourgogne, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 23 novembre 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Edward Hollander.

Les effets mobiliers appartenant à la dite succession.

Conditions comptant.

1er déc W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testaments

SUCCESSION de Victoire Galland, f. c. l. épouse divorcée de T. Urquhart, h. c. l.—Vente par le Régister des Testamens—Lundi le treize décembre 1841, à dix heures du matin, dans la rue St. Claude, entre les rues St. Philippe et des Ursulines, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans Etat de la Louisiane, en date du 30 novembre 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Victoire Galland, f. c. l., épouse divorcée de T. Urquhart, h. c. l., les effets mobiliers appartenant à la dite succession.

Conditions: comptant.

W F C DUPLESSIS, Register des Testamens. 1 déc

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de John Y. Davis—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Samuel Davis, curateur de la succession de John Y. Davis, décédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments. 1 déc

BATAILLON D'ARTILLERIE.

SAINTE BARBE,

FETE DES ARTILLEURS.

LE Bataillon prendra les armes dimanche prochain 5 décembre 1841, à huit heures du matin, en grande tenue d'hiver et se réunira à l'arsenal, pour célébrer notre fête et la 33ème année de notre formation, pour assister à la grand' messe ou le pain béni du jour sera offert par le corps. Il y aura une quête au bénéfice des orphelins.—Le comité du bataillon a l'honneur de prévenir MM. les invités et les membres honoraires de se réunir à la Bourse St. Louis le même jour à 2 1/2 heures de l'après midi, d'où le bataillon partira pour se rendre au banquet du jour.

Par ordre du comité.

F. SAUTON.

Adjudant sous officier,

remplissant les fonctions d'adjudant major 30 nov

AVIS.

MADAME MONTILLY a l'honneur d'annoncer au public, et particulièrement aux mères de famille, qu'elle vient de transporter rue Royale 279, l'EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES qu'elle a dirigé pendant [illegible] rue St-Louis, 82.

Le nouveau local qu'elle vient de s'établir, offrant de précieux avantages étant convenablement situé pour le calme et le silence nécessaires aux études, et ne laissant rien à désirer sous le rapport de l'étendue et de la salubrité—Il peut désormais y admettre un nombre quelque jeunes personnes de plus, outre les externes que les parents pourront y envoyer.

Dans cette institution, le Cours comprend:

LA LECTURE,	LA GEOGRAPHIE,
L'ECRITURE,	LA MYTHOLOGIE,
L'ARITHMETIQUE,	
LA LANGUE FRANÇAISE,	L'HISTOIRE ANCIENNE
ANGLAISE,	MODERNE,
LA MUSIQUE.	

LA LANGUE ANGLAISE y est enseignée par un très habile professeur (M. Johnson), et les demoiselles américaines par autant que l'anglais y recevront des soins particuliers afin de les mettre en peu de temps à portée de suivre les cours des trois classes en français avec autant d'avantage que les jeunes créoles.

Le prix de la pension et de l'instruction pour les jeunes personnes à demeure est plus ou moins élevé suivant leur âge.

Quoique sûre de pouvoir dignement répondre à la confiance des parents qui lui confieront l'éducation de leurs enfans, Madame Montilly croit devoir se conformer à un usage établi en adressant les personnes qui désireront prendre des informations, à

Nouvelle-Orléans,		Messrs. P. Soulé, D. et Alex. Prieur, E. A. Canon, L. Lyma, Sam. Locke.
Thibodeauxville, (Lafourche intérieure),	à	M. et Mme Laforest, Mme Léonval.
Pointe-Coupee,	à	M. et Mme Ternan.

17 nov—18

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS

Conseil de la Municipalité No. 1 de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Séance du lundi, 8 novembre 1841

RESOLU Que le Maire soit autorisé à faire publier dans deux gazettes de cette ville, que la Municipalité No. 1 fera vendre à l'encan, par F. Dutillet, jeudi, le 9 décembre prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés ci-après désignées, aux termes et conditions ci-après mentionnées:

Le prix des adjudications sera payable, un dixième comptant, piastres, et le reste à un, deux, dix-huit et vingt quatre mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du comité de finances, et portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait payement, avec la stipulation de la clause de non aliénation. Les billets, en cas de non payement, devront porter un intérêt de dix pour cent par an, à dater de leur échéance; bien entendu cependant, que cette clause ne pourra par être interprétée de manière à autoriser aucun retard dans le paiement d'aucun des billets à leur échéance respective.

16 19 lots dans l'îlet No. 200, (ci-devant tenu à bail par M. Cowley) borné par les rues de la Douane, Bienville, Tremé et Marais.

20 6 lots dans l'îlet No. 16, borné par les rues du Canal, de la Douane, Franklin et Tremé.

20 6 lots dans l'îlet No 27, borné par les rues du Canal, de la Douane, Tremé et Marais.

40 6 lots dans l'îlet No. 26, borné par les rues du Canal, de la Douane, Marais et Villere.

50 5 lots dans l'îlet No. 37, borné par les rues du Canal, de la Douane, Villere et Robertson.

En tout, 46 lots.

Résolu que le voyer est par le présent requis de faire un plan des propriétés, et de le déposer dans la Bourse St. Louis.

Signé PAUL BERTUS, Recorder

Approuvé le 10 novembre 1841.

Signé WM. FRERET, Maire.

Pour copie conforme.

S. W. WATERS, Secrétaire.

En vertu de la résolution qui précède, avis est donné que jeudi prochain 9 décembre, à midi, à la Bourse Saint Louis, F. Dutillet, encanteur de la 1ère Municipalité, procèdera à vendre à l'encan les quarante six lots de terre désignés dans ladite résolution, aux termes et conditions qui y sont mentionnées.

Nouvelle-Orléans, le 11 novembre 1841

Wm. FRERET, Maire 12 nov—14

A LA VILLE DE PARIS,

MAGASIN DE CONFIANCE,

Encoignure Royale et Orléans, maison de Mr. Vignié.

A. BARRAUD, a l'honneur d'annoncer au public qu'il fera l'ouverture de ses salons de barbe et de coiffure dimanche prochain, 28 du courant et qu'il n'a rien négligé pour la propreté et la commodité des personnes. Il vient de recevoir par les derniers arrivages un grand choix de parfumerie à vendre en gros et une eau pour teindre: cheveux, favoris et moustaches à la minute et garantit que cette eau ne nuit en rien à la peau et à la vue des personnes qui en feront usage. 27 nov

A VENDRE—Une habitation située à deux milles de la Nouvelle Ibérie, dans la paroisse St. Martin, comté d'Attakapas, Etat de la Louisiane, contenant environ 1300 arpents, 400 environ desquels sont cultivés. La dite habitation fait face sur le lac communément appelé Lac Tasse et mesure environ trois milles de largeur sur 6 milles de profondeur. Les bâtisses actuellement existantes sont en parfait état, particulièrement la maison de maître qui mesure 40 pieds carrés. Le premier étage de cette maison est en briques, l'étage supérieur est en planches.

Pour plus de renseignements, s'adresser au dr. L. J. Smith, Nouvelle Ibérie, ou à

CM. DEBLANC & DARBY Jr. 43 et 48 Nouvelle Levée. 23 nov—1m

A LOUER—Le magasin rue des Magasins, près celle de Poydras, maintenant occupé par MM. Arthur Fulton & Co. S'adresser à la banque de Carrollton. 27 nov

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

LE soussigné secrétaire des commissaires liquidateurs seul et dûment autorisé à cet effet, invite tous ceux à qui il pourrait être dû de se présenter pour recevoir, avec leurs créances et documents à l'appui; les personnes qui doivent à la Compagnie devront se présenter pour payer, si elles désirent éviter les poursuites qui seront exercées contre elles après la publication de cet avis pendant quinze jours.

Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1841.

CH. W. HORNER, 17, rue Royale. 23 nov—15

LE soussigné continuera les affaires de commission, pour son propre compte. Son Bureau est au No. 9 Front-Levee. Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1841.

JULES DOSSAT. 9 nov—1m

DISSOLUTION—La société en commandite existante autrefois entre les soussignés sous le nom de Abraham Davega, est dissoute aujourd'hui par consentement mutuel.

Toutes les dettes contractées par cet établissement seront payées par J. S. McFarlane, et les personnes qui doivent à cette société paieront à ce dernier.

Nouvelle-Orléans, ce 26 novembre 1841.

ABRAHAM DAVEGA,

J. S. McFARLANE. 27 nov—3

INDIENNES Françaises, à trois cocolins l'aune, à vendre par BENJ. LACOSTE, 166 rue Royale entre Conti et St-Louis. 26 n

AGENCE DE PRODUITS DE L'OUEST.

MR. ROBITAILLE, No. 77, rue du Commerce, offre ses services aux acheteurs et aux vendeurs. Ses grandes connaissances dans ce genre de commerce lui permettent d'offrir au public toute espèce de garantie dans sa profession.

Conditions: Pour les vendeurs 1 pr. et., pour les acheteurs 1 1/4 pour cent sur les commissions. 1 oct

DAGUEREOTIPE.

ON vendra un Daguerréotipe perfectionné, avec plaques et accessoires, et l'on démontrera la manière de s'en servir avec succès. S'adresser à G. LIENME, 40, Toulouse. 27 nov

COUVERTURES, Flanelle et Satinet—Un grande variété récemment reçue et à vendre à bas prix par A. C. LABATT, 8, rue Magasins. 27 nov

COTON [illegible] pour nègres, toiles blanc et écru; Indiennes &c, de toutes qualités, récemment reçu et à vendre par A. C. LABATT, 8 rue Magasins. 27 n

BAS et gants—Un grand assortiment à vendre à des prix excessivement bas, par A. C. LABATT, 8, rue Magasins. 27 nov

CHALES—Une caisse chales thibet, en couleurs assorties et richement brodés en soie avec frange crêpée, récemment reçue de France, à vendre par B. & A. SOULIE, 60, rue Bienville, au 1er. 26 nov

ASSOCIATION CONSOLIDEE.

Nouvelle Orléans, 29 novembre 1841.

CETTE Banque tire sur Paris. [illegible], Caissier. 30 n

PERDU hier le 29 novembre courant, une chienne d'arrêt blanche tachetée [illegible] [illegible] 30 nov

POUR LA HAVANE.

Le steamship bon marcheur ALABAMA capitaine Windle, partira samedi 4 décembre, à cinq heures P. M., positivement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à MERLE, LEVELLE & co, 40, Vieille Levée.

Le prix du passage devra être payé avant qu'il soit arrêté; on ne recevra pas de paquet à moins qu'il soit accompagné d'un bill d'embarquement et le fret payé.

Les passagers se procureront leur passeport auprès du Consul Espagnol. 30 n

POUR GALVESTON (Texas)

Partant dimanche prochain 5 de décembre, à 10 heures.

Le splendide navire à vapeur double et chevillé en cuivre, NEW-YORK, capt. John T. Wright, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de superbes aménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Bienville, ou à BOGERT & HAWTHORN, 62, rue Gravier. 27 nov

POUR LA HAVANE.

Le steamship CLARION, capitaine Dunn, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à E. GRONING & co. 25 nov

POUR LA NOUVELLE IBERIE, Franklin, Attakapas et tous les ports intermédiaires sur la rivière Teche et le Bayou Berwick—Le nouveau steamer BELLE OF ATTAKAPAS capitaine Willis Main, reçoit maintenant du fret et partira jeudi matin, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CH DEBLANC & DARBY, Jr., 42 et 43, Nlle. Levée. 1 déc

POUR LOUISVILLE—Premier bateau—Le steamer DIANA, capitaine Frank Carter, reçoit du fret et partira aujourd'hui mercredi, 1er. décembre, à 4 heures P. M. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à J. VAIRIN & Co. 1 déc

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer MARY TOMPKINS, capitaine M. Beer, partira positivement jeudi, 2 du courant, à 4 heures P. M. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, ou à JOHN R. SHAW & co, 24, Poydras. 1 déc

STEAMER GREY EAGLE

POUR LOUISVILLE et tous les ports intermédiaires—Ce superbe steamer à passagers est attendu de jour en jour et sera immédiatement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas. 1er déc

POUR MOBILE ET MONTGOMMERY (par le Bayou)—Le nouveau steamer BELLE POULE, capitaine Hossap partira aujourd'hui mercredi 1er décembre à 3 heures p. m. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à WM. S BROWN, 75 Commune. 1er déc

POUR PORT-HUDSON, LITTLEROCK et tous les ports intermédiaires.

Jeudi matin, 2 décembre, à 10 heures A. M.

Le steamer JOHN JAY, capitaine H. Cochrane partira positivement comme il est dit ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue de la Levée ou à WALTON & COCKAYNE, 28 et 29 Nouvelle Levée.

On prendra du fret pour toutes les habitations de la rivière Rouge. 30 n

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le bateau à vapeur QUEEN OF THE WEST, capitaine Sam Brickell partira jeudi, 2 décembre, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à STETSON & AVERY. 30 nov

POUR St.-LOUIS ET ALTON—Le steamboat GENERAL LEAVENWORTH, capitaine Joe White partira positivement mercredi 1er décembre à 4 heures. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Lafayette ou à JOHN R. SHAW & co 24 rue Poydras. 27 nov

POUR PORTSMOUTH—La barque TARQUIN, capitaine Homer, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 1 déc

POUR NEW YORK—La barque HENRY NEWELL, capt. Martin sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, trois poteaux au-dessus du marché aux légumes ou à HARROD & DARLING, 49 Commune. 1 déc

POUR LIVERPOOL.—Le navire de première classe TAMENEND, capt. Lowell, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE 93, Commune. 1 déc

POUR MOBILE.

La goélette fine voilière LOUISIANA, capitaine Lee, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp. 30 n

POUR TAMPICO

Le brick APALACHICOLA, capitaine Comer, partira sous peu, pour le port ci-dessus [illegible] ayant de beaux aménagements [illegible] A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 56 Vieille Levée.

POUR LIVERPOOL—Le [illegible] double et chevillé en cuivre, [illegible] Hooverson est maintenant prêt à recevoir [illegible] sera expédié sous peu.

Pour fret s'adresser à G. HEWES & Co. [illegible]

POUR FRET OU CHARTRE.—Un navire de première classe de 1000 tonneaux.—On préférerait un port en Antilles. S'adresser à WM. HENRY PARKS, 23 rue St. Charles. 30 nov

POUR NEW-YORK

Pour partir Mercredi, 1er décembre.

Le navire fin voilier MISSISSIPI, capitaine Hilliard, a besoin de 200 balles sur son pont pour compléter son chargement et sera expédié comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes ou à JAMES E. WOODRUFF, 70, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.

Le navire ST. CLOUD, capitaine Emerson, est maintenant en chargement et sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, Camp. 30 n

POUR LIVERPOOL

Le navire fin voilier BORNHOLM, capitaine Daniel Nason, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 400 balles coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, rue de la Commune. 30 nov

POUR BALTIMORE

La barque fine voilière SARAHAND, capitaine Herrick, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 29 nov

POUR NEW-YORK—Pour partir le [illegible] navire SOLON, capitaine Buckman, [illegible] ci-dessus. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis [illegible] FOSDICK & BROTHER 84, rue du Canal. 29 nov

POUR PORT LEON ET ST. MARC—La goélette BURLINGTON, capitaine Ellis, partira mercredi prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la Bourse du Triangle, ou à GINN & DUNN, 34 Nlle. Levée. 27 nov

POUR ALEXANDRIE—Le brick de première classe, VIRGINIA, capitaine Jourdan, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune. 26 nov

POUR MOBILE, par le Bayou.

La goélette LUTITIA, capt. Scherbed, partira sous peu, pour fret, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp. 26 n

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe ST LEON, capt. Whiting, a besoin de 200 balles pour partir [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 24 nov

POUR TOBASCO—La goelette SHAVE, capt. McCoy, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 2n

POUR VERA-CRUZ.

LA goélette WATER WITCH, capitaine J. Arnaux, partira positivement Mercredi, 24 courant pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 56, Vieille-Levée. 22 nov

POUR BORDEAUX

Le beau brick de première classe AMERIKA, capitaine Stephenson, ayant presque toute sa cargaison engagée, partira du 1er au 5 du mois prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis de la rue du Quartier, ou à HERBAULT FRERES, 74, rue Bienville. 17 nov

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe TAGLIONI, capitaine Rogers, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et [illegible] partira le 1er décembre prochain. Pour la balance du fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à CHEVREMONT & Co. 23, Royale. 12 nov

WHITMAN & M'NAIR,

ENCANTEURS,

No. 20, rue St. Charles, encoignure Commune.

Vente de marchandises en magasin tous les Lundi, Mercredi et Vendredi. 12 nov—30

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils ont reçu par les navires Taglioni et Louis XIV venant du Havre, UN GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES FRANCAISES, telles que:

Soieries en toute qualité,

Mousselines de laine do.

Crepe rachel do

Robe foulard,

Broderie en tout genre,

Bonnets en chenille, et à la renaissance

Fichus en velours et en soie, assortis,

Chales laine, do. en satin,

Do cachemires français,

Do Thibet, 6/4 et 7/4,

Do Satin laine, noirs à large bordure 6/4.

Do Ka merinos 5/4, 6/4, 7/4 do broché,

Do broché en tout genre,

Do Tartan 5/4, 6/4.

Velours en couleur assortie,

Des toilettes corah,

Merinos en couleur,

Parapluies et parasols assortis,

Gants de peau en tout genre,

Do. Fleet Egyptien et autres.

Dentelle noire et blanche, assortie,

Mouchoirs batiste brodés, do à rivières, do en couleurs,

Mouchoirs Madras,

Casquettes d'enfans en tout genre,

Cubotte do

Cravatte satin broché,

Do de merinos et cachemire brodé,

Couvertures en molton pour enfans,

Vestes pluchés, tricotées.

Et en magasin, un assortiment général d'autres marchandises qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés chez L. VAULET & co

Encoignure Dumaine et Royale et Ste. Anne et Royale. 10 nov—15

LANGUE ANGLAISE.

M. DE VERE, avantageusement connu dans cette ville comme professeur d'anglais, a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre cette langue, qu'il donne des leçons en ville, ou chez lui. L'expérience qu'il a lui donne la certitude d'avancer ses élèves de telle sorte qu'au bout de quatre mois ils puissent soutenir une conversation suivie en anglais.

Leçons du soir de 7 à 10 heures, à son domicile rue Toulouse, No. 94. 26 nov—3

MARCHANDISES sèches du pays comprenant un assortiment de toutes espèces, à vendre au magasin à des prix raisonnables par W. C. TOMPKINS & Co. 30, rue Gravier. 30 nov

POISSONS—25 tambours et 400 caisses morue nouvelle, 160 caisses harengs dernièrement reçus, à vendre par W. C. TOMPKINS, 30, rue Gravier. 30 nov

HUILE et blanc de baleine de différentes espèces et qualités, à vendre en magasin à des prix raisonnables par W. C. TOMPKINS & Co., 30, Gravier. 30 nov

VINAIGRE—80 barils actuellement en débarquement du navire Wales, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co., 30, Gravier. 30 nov

MADERE—16 barriques en débarquement de l'Orléans à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins. 30 nov

INDIGO—20 surons Caracas en débarquement et en magasin à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins. 30 nov

HUILE de baleine et de tanneurs à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins. 30 nov

THE impérial, Poudre à canon et autres en caisses de 6 et 13, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins. 30 nov

GINGEMBRE, poivre moulu et en grain, clous, noix muscades, &c. à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins. 30 nov

LIQUEURS du pays—Rum, eau de vie, genièvre et alcool de différentes preuves et degrés à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 rue des Magasins. 30 nov

SAUMONS et maquereaux Saumon en boîtes de ferblanc en débarquement du St. Louis, maquereaux en No. 1, 2, 3 et en barils [illegible] à vendre par THAYER & CUSHING, 66 rue Tchoupitoulas. 30 nov

PAR l'arrivage de l'Ohio, les soussignés ont reçu des toiles de couvertures anglaises de Wilton et Bruxelles, [illegible] S. SCHUMAKER, 27, Chartres.

VENTES A L'ENCAN.

POUR LE COMPTE DE QUI IL APPARTIENDRA [illegible]

IL sera vendu à l'encan [illegible] [illegible]

Le règlement avec le vendeur [illegible] pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions: comptant. 1 d

COUVERTURES! COUVERTURES!

PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui à 10 heures 1/2 aux magasins sis encoignure Camp et Natchez:

10	paires couvertures à points,	
17	do	do superfine de l'Inde,
15	caisses drill bleu,	
2	do	coton bleu,
2	do	toile rayée,
4	do	flanelle imprimée.

Conditions: comptant. 1 déc

Aux Forgerons

Charbon! Charbon!

PAR J. A. BEARD & Co

IL sera vendu à l'encan, jeudi 2 décembre, à 4 heures 1/2, à l'entrepôt de la presse à coton d'Orléans:

2000 barils charbon fin de Liverpool, convenables pour les forgerons.

Conditions comptant. 1 déc

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu, le Samedi 4 décembre 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis:

ELIS, négresse âgée d'environ 19 ans, cherretière.

ADELINE, sa négresse âgée d'environ 19 ans, bonne domestique, sachant faire un peu de tout, avec son enfant âgé d'environ 11 mois.

Conditions: 1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 1 déc—

PAR B. GUINAULT.

IL sera vendu samedi, 4 décembre 1841, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:

Un lot de Terre [illegible] Marigny rue des Grands Hommes, entre les rues [illegible] et Espagne, ayant 30 pieds de face [illegible] sur 1,7 pieds [illegible] ensemble la maison et la [illegible] no. 212, laquelle maison se compose [illegible] cuisine double [illegible]

Un autre lot de Terre contigu [illegible] ayant 30 pieds de face à la rue des Grands Hommes [illegible] à sept lignes de profondeur [illegible] dépendances portant le No. 280 [illegible] se de quatre appartements, en une [illegible] puits citerne, &c.

Ces deux propriétés sont louées à différens locataires et rapporte tout chacune $12 par mois.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 1 déc—4

PAR P. E. TRICOU.

EN vertu d'un jugement rendu sur action de partage par la Cour du Premier District judiciaire de cet Etat, dans la cause No. 20150 [illegible] [illegible] à Jean Baptiste Lepretre [illegible] [illegible] Décembre prochain 1841 [illegible] de la Bourse de Cité [illegible] Royale et Chartres—aux termes [illegible]

Une terre ou habitation [illegible] même bord du fleuve [illegible] de Versailles [illegible] propriété de Mr. Antoine Bienvenu [illegible] ci-devant habitation de Mr. [illegible] de Versailles ayant douze arpents de face [illegible] toute la profondeur et ouvrant de degrés, et à 40 arpents de profondeur, ouvrant de [illegible] d'environ neuf arpents sur une ligne qui se dirige vers l'Est, et qui change ensuite de direction, courant [illegible] Nord trente minutes Est.

Cette terre ou habitation sera vendue par sites depuis le No. 1 jusqu'au [illegible] conformément au plan dressé par Mr. Joseph Pilié arpenteur, [illegible] et qui se trouve exhibé à la Bourse.

L'ouverture des rues, d'après le plan, n'aura lieu qu'à la requête des deux tiers des acquéreurs, et à leurs frais, cependant tout acquéreur aura droit d'une arpent de face sur toute la profondeur et marque sur le même plan, sous le nom de "Promenade de Paris," laquelle promenade est réservée pour un boulevard, soit un chemin public, soit un chemin de fer, soit un canal, soit toute autre chose selon la convenance des dits futurs acquéreurs. Quant aux places publiques marquées sur le plan, elles seront vendues comme les autres lots.

Conditions—Les dits lots payables en quatre termes égaux, à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit du jour de l'adjudication, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de leur date jusqu'au payement final, et à sa date par hypothèque sur la propriété vendue. Les billets, du premier terme devront être endossés à satisfaction, et les acquéreurs auront, soit pour tous les termes, soit pour un [illegible] à leur option, le privilège d'escompter [illegible] à raison de huit pour cent par an.

[illegible] seront passés [illegible] M. Théodore Seghers, notaire [illegible]

DROGUES! DROGUES! DROGUES!

PAR HEWLETT & CANAS

Vente de la succession de R. S. Risley

IL sera vendu jeudi 2 décembre, à 10 heures, à l'encoignure des rues St. Charles et de la Commune, [illegible] en vertu d'un ordre de l'honorable Cour [illegible] de la Nouvelle Orléans, en date du 10 novembre 1841, à la requête de J. W. Andrews exécuteur testamentaire de feu R. S. Risley les biens mobiliers appartenant à la dite succession.

1er. Le stock d'un magasin de drogues bien assorties de toute espèce de médicaments.

Aussi—L'installation du dit magasin.

Conditions comptant.

Et immédiatement après il sera vendu le bail du magasin expirant le 1er mai 1842.

Conditions à la vente. 24 nov

PAR VINCENT & DE FEVRET

IL sera ajouté au stock de la vente [illegible] jeudi 2 décembre [illegible]

Chemises rayées [illegible] coton [illegible] cotonnades [illegible]

Conditions à la vente. 1 nov

VENTE DE BALS ET COLIS DE MARCHANDISES

PAR VINCENT & DE FEVRET

IL sera vendu jeudi prochain 2 décembre à 10 heures à leur magasin d'encan:

30 caisses indiennes;

20 caisses bas;

16 balles flanelle blanche et rouge;

10 balles couvertures satinet.

Cassimirs, draps, marchandises en St. [illegible] toile blanche et écrue, &c. &c. Conditions—à la vente. 30 nov

Meubles et autres

PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan mercredi 1er. décembre, à 10 heures 1/2, à l'encoignure des rues du Camp et Natchez:

Fauteuils [illegible] meubles, marchandises sèches, malles de voyage &c. &c.

Aussi 50 caisses [illegible] marques,

[illegible]

100 caisses morue [illegible] 30 nov

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu jeudi le 9 décembre, à midi, à la Bourse, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale.

La maison à deux étages, No. [illegible], rue de Chartres, [illegible] à 12 mois, à partir du 1er novembre courant.

Conditions à la vente. 30 nov

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mercredi 1er. décembre, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, No. 44, rue Conti:

10 douzaines casquettes en fourrure. 30 nov

Succession de Albert G. Nann.

PAR J. A. BEARD & Co.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse d'Orléans [illegible] il sera vendu à l'encan [illegible] décembre prochain à [illegible] No. 3 rue de la Vieille Levée [illegible] appartenant à la succession [illegible] savoir: Le stock [illegible] bottes, casquettes, chapeaux et meubles.

Conditions, comptant. 24 n

Vente à l'encan de propriétés dans la seconde municipalité.

PAR R. E. SYERS.

IL sera vendu lundi 27 décembre 1841, à midi, à la Bourse St. Louis, en vertu d'une résolution du conseil de la seconde municipalité, passée le 22 novembre 1841 et approuvée le 25 du même mois:

Trois lots de terre, formant la partie irrégulière de terre appartenant à ladite municipalité, borné [illegible] rues Canal, Tchoupitoulas, Nouvelle Levée et du Commerce, mesurant comme suit:

Le lot No. un, 16 pieds 6 pouces sur la rue du Canal 43 pieds 6 pouces sur la rue Tchoupitoulas, 36 pieds 11 pouces sur la rue de la Nouvelle Levée et 25 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No deux.

Le lot No. deux 21 pieds 7 pouces sur la rue Tchoupitoulas, 23 pieds 6 pouces sur la rue de la Nouvelle Levée 5 pieds [illegible] pouces sur la ligne qui le sépare du lot No un [illegible] 45 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du [illegible]

Le lot No. trois 21 pieds 7 pouces sur la rue Tchoupitoulas, 54 pieds 8 pouces sur la rue de la Commune, [illegible] pouces sur la rue de la Nouvelle Levée et 45 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. deux.

Termes et conditions: Les lots ci-dessus seront vendus à un crédit de un, deux, trois, quatre et cinq ans, [illegible] pour cent d'intérêt du jour de la vente, en billets seront endossés à la satisfaction du conseil et portant hypothèques spéciales sur le lot ou les lots qui auront été vendus.

Dans le cas où les conditions de la vente ne seraient pas remplies dans les dix jours qui suivront l'adjudication par l'acquéreur ou les acquéreurs, le conseil aura le droit de revendre sans aucune procédure juridique et aux risques contre les acquéreurs pour la perte que pourrait occasionner cette seconde adjudication.

Les actes de vente seront passés pardevant le notaire de la municipalité aux frais de [illegible] par le maire au [illegible] de la corporation. 26 nov—[illegible]

PAR M. BARNETT Sen.

IL sera vendu le premier décembre prochain, à midi, à la Bourse St.-Louis.

La Banque [illegible] connue, située [illegible] sur la rue St.-Louis, [illegible] Municipalité. Cette propriété mesure en mesure française, 200 pieds de face à la rue de l'Eglise, 231 pieds de face à la rue St Pierre, 90 pieds environ de face à la rue du Levée, 241 pieds 9 pouces environ de face au chemin, [illegible] 3 pouces environ de face à la rue du Baronne, [illegible] 6— bettere.

Les édifices qui sont dessus, tels que grands fourneaux, séchoirs couverts, et à étages, ainsi que [illegible] sont parfaitement construits et en bon état.

Conditions, 6, 12, 18 et 24 mois de crédit pour billets endossés à la satisfaction du vendeur portant hypothèque jusqu'au parfait paiement. 26 n

No. 66, rue de Chartres, près l'encoignure Bienville.

J. H. LOUSSIN offre à vendre les articles suivants qu'il vient de déballer:

Merinos français très fin de divers couleurs;

Napolitaine assortie;

Tartans 6/4 pour manteaux d'enfans;

Mousselines de laine imprimée et [illegible] nouveaux dessins et couleurs [illegible];

Soieries pour robes, dessins nouveaux;

Do. noires et couleurs unies;

Florence et velour de soie assortis de couleurs;

Damask de coton pour table et rideaux;

Indienne française, nouveau genre;

Do. américaine petits et grands dessins;

Gants Jouvin dames, hommes et enfans, de toutes couleurs;

Cravates de fantaisie pour dames et pour hommes;

Cordelières et boutons de fantaisie pour robes;

Chales de soie et de satin broché de différents genres;

Corsets assortis;

Gilets de tricot rembourrés et paletots, do;

Bas de soie noir et blanc, [illegible];

Taffetas ciré;

Casimirs à pantalons, couleurs assorties;

Coutil à corsets;

Chales cachemire broché 7/4

Do. do. noirs 7/4.

Tous ces articles seront vendus à bas prix en gros ou en détail. 29 nov—3

$50 DE RECOMPENSE.

PRIS dans ma poche, hier au Merchants Exchange devant le bureau de la poste, un portefeuille en cuir contenant un post note de la Banque des Marchands et des Planteurs de la Mobile No [illegible] 12 mars 1842, un billet de $10 de la banque de l'Union du Tennessee, 3 billets de $5 de la Banque de Memphis, do, 3 do de $10 de la Banque de l'Union du Mississipi, quelques autres billets n'ayant pas cours, d'un montant de [illegible] piastres, sur la Banque de Pensacola, de la Floride, [illegible] sur la Compagnie du R. R. de Pontchartrain et [illegible] Mississipi. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque rapportera le portefeuille et les billets ci-dessus décrits.

THOMAS A. SMITH, 96, Magasins. 30 nov—3

ENFANT PERDU—Un petit garçon d'environ 4 ans, s'est égaré samedi dernier, 27 courant; il a les cheveux blonds et les yeux bleus, et était habillé d'une robe rouge [illegible]. La mère demeure encoignure des rues Dauphine et Orléans, [illegible] [illegible] 30 nov—

AVIS—Les cabaretiers, pacotilleurs et le public en général sont prévenus qu'à dater de ce jour M. Laurent Courajou n'est plus employé par moi.

MICHEL AIME,

Collecteur des taxes de l'Etat sur c. et p. 29 nov—10

A LOUER—Plusieurs bureaux à la Bourse des Magasins. S'adresser à W. T. RAYNAL. [illegible] nov—

TABAC à chiquer de différentes manufactures en ventes, à vendre par CONVERSE & Co. 83, Nlle. Levée. 27 nov